

Penser le bilinguisme du XXI^{ème} siècle en Lorraine

Pour l'inscription
d'un « bilinguisme » lorrain-mosellan
dans un projet global
de politique linguistique

Éléments de méthodologie

Définition

Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

=

❖ Un projet d'organisation, de développement
et de gouvernance

d' un usage pluriel et de pratiques différenciées de langues
dans un espace et dans un environnement
sociétal donné.

Ce qu'implique cette définition....

I. Un projet qui mobilise et associe

une pluralité et une diversité d'acteurs (une affaire citoyenne)

- politiques
- économiques
- sociaux
- éducatifs
- médiatiques

II. Sur des finalités explicites et des objectifs réalistes

- politiques
- économiques et socio-économiques
- culturels et éducatifs

A mettre en œuvre « en réseau » (=approche globale)

III. Dans une démarche structurée et raisonnée

- factuelle
- coopérative et concertée avec tous les acteurs
- Progressive

IV. Qui se donne les moyens de réussir

- (1) convoquer et faire émerger les acteurs indispensables et compétents
- (2) « construire » les sites implantés avec les responsables
- (3) inventorier et créer les outils et les événements
- (4) évaluer et remédier systématiquement et en continu dispositif et contenu
- (5) communiquer sur les initiatives et les réussites

V. Qui met en chantier des actions concrètes

- *de formation*
 - *d'animation culturelle et pédagogique*
 - *d'organisation et de développement*
 - *de communication,*
- inscrites dans un calendrier réaliste

CONCRÈTEMENT...

QU'EST-CE À DIRE ?

(1). Penser d'emblée : *bilinguisme* comme
« **Langue française / Hochdeutsch** »

- *le ou les dialectes s'articulant « en subsidiarité mineure » sur le Hochdeutsch* .

(2). Penser d'emblée *première pierre*
de la « **construction d'une filière** »

❖ Première étape : relevé de terrain et balisage

- A /. Identifier les deux ou trois sites
où peuvent être développées et/ou implantées
des filières bilingues durablement viables

Inventaire des ressources

*avec les responsables académiques et les élus locaux :
maires + conseillers départementaux et régionaux*

■ Identifier les enseignants, (solidement) « bilingues »

(postes à profil)

- Mesures éventuelles de formation continue :
 - *stage de perfectionnement linguistique
via le Goethe-Institut (Allemagne – bourses - bain linguistique)
durant les vacances d'été*
- Visites /observations de classes bilingues « de référence »
 - *observer l'enseignant au travail avec ses élèves*

- Identifier les sites à implanter ou à développer
(avec assurance de continuité pour la viabilité de la « filière »)
- Localités : écoles maternelles, élémentaires (RPI)...
puis collèges + lycée
cf. la vidéo réalisée par l'ESPÉ de Sarreguemines
- Assurer la formation initiale de futurs enseignants
*création d'un « réservoir » - avec Université et ESPÉ
pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée*

❖ B./. Rencenser, susciter les soutiens et coopérations

- Associations de parents d'élèves
- Associations culturelles mosellanes et frontalières
animations périscolaires
(Bibliothèques bilingues, cercle de lecture, théâtre, etc...)
- Associations socio-culturelles mosellanes et frontalières
événementiel grand public
(théâtre, chant, salon du livre de jeunesse, etc...)

❖ Deuxième étape : planifier la construction des filières avec les institutions académiques : IA, Conseillers/.-ières pédag.

■ École maternelle

Deux modèles :

- **École publique : 50 / 50**

enseignements moitié en français et moitié en Hochdeutsch

- **École privée :**

immersion complète en « langue régionale » (allemand)

- École élémentaire – enseignement paritaire

(ex. : école publique de Haguenau et école du Centre de Saverne)

**Modèle classique originel et traditionnel,
le seul appliqué jusqu'à présent**

La langue allemande

n'est pas seulement langue de communication
mais d'abord et avant tout

langue outil d'accès aux savoirs, à la connaissance

langue de travail

enseignements en français / *enseignements en allemand*

langue française	8h50	/	langue allemande	3h50
histoire				
et éducation citoyenne	1h50	/	mathématiques	4h50
sciences	1h00	/	sciences	1h00
arts plastiques	1h00	/	géographie	1h00
		/	EPS	1h00
		/	musique	1h00
Total :	12 h FR	/	12 h DE	

mais balance des DEL : penche vers l'allemand